

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



ACTUS CITÉ

Budget participatif :
déposez vos projets

PAGE
8



CULTURE ET SORTIES

Direction la guinguette pour
un été au bord de l'eau

PAGE
17



SPORT

Le FCM : champion de
Départemental 1 !

PAGE
22

CŒUR DE VILLE ET ZONE D'ACTIVITÉS SOLIDAIRES
Deux projets qui arrivent à maturité

PAGE
13

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible aux personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

La collecte et le traitement des déchets incombent à la Métropole Européenne de Lille.

Ordures ménagères

(bac au couvercle gris ou sac réglementaire noir) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Emballages recyclables

(bac au couvercle jaune, sac réglementaire jaune ou rose) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h (à l'exception de la rue Saint-Pierre). Les sacs roses restent utilisables.

Horaires de sorties

La veille à partir de 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour-même avant 19h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours

et heures de collecte. Une amende de 35€ sera délivrée à tout contrevenant.

Fourniture ou problème de bacs ou de sacs : contactez le 0 800 152 337 ou fretin@sulo.com

Verre

Les bouteilles, bocaux, flacons de parfum et de vernis en verre doivent être déposés (vides, sans bouchon et sans couvercle) dans l'un des Points d'Apport Volontaire répertoriés sur : lillemetropole.fr/PAV

Les dépôts de verre aux Points d'Apport Volontaire sont autorisés uniquement entre 7h et 22h.

Les encombrants

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie de La Madeleine, au 301 rue Pompidou, du lundi au samedi de 7h30 à 19h et le dimanche de 8h à 13h. Accès sur présentation de la carte déchèterie :

mesdemarches.lillemetropole.fr

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Pour toute question relative à la collecte et au traitement des déchets, contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou par mail :

contact-dechets@lillemetropole.fr

Compostage des biodéchets

Dans l'attente d'une collecte spécifique qui doit être organisée par la MEL, la Ville propose plusieurs solutions : composteur collectif, aide à l'achat, collecte sur le marché... Retrouvez-les sur le site de la Ville : ville-lamadeleine.fr ou en scannant le QR-code :



ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Alma DESCLEVES, le 30/3 – Edouard BECHAT, le 21/4 – Léo FONTAINE, le 26/4 – Mohamed-Amine NDIAYE, le 26/4 – Augustin VAN ASSCHE, le 27/4 – Robin SULERZYCKI, le 28/4 – Paola MIDELET, le 4/5 – Thaïs WOJCIK, le 8/5 – Madeleine CLERGUE, le 11/5 – Aurèle BERTAUT FRANÇOIS, le 13/5 – Aliocha DELTÊTE, le 23/5 – Macéo CAPOEN, le 23/5.

LES MARIAGES

Jennifer D'HAU et Stéfano GIACON, le 31/5 – Yanina FELIPE MARCELIEN et Adrien LABOURÉ, le 31/5 – Justine LEROUX et Timothé COLLET, le 5/6 – Agathe BREUX et Henri TIBERGHEN, le 7/6 – Rebecca LEDOUX et Julien GRUSON, le 7/6 – Juliette LOURENCO FLASZENSKI et Léon DUJARDIN, le 14/6 – Flora BRIAND et Sullivan ELOY, le 20/6 Pauline GIRERD et Clément DEMENEZ, le

20/6 – Kaoutare BAHRI et Azzedine BRAHMIA, le 21/6 – Véronique BOS et Karim SERHANI, le 21/6 – Fanny VANLUGGENE et Xavier DUQUESNOY, le 21/6.

LES DÉCÈS

Michèle MAILLARD épouse PARCQ, le 8/5 – Alex BERGER, le 8/5 – Rudy LIENNARD, le 8/5 – Mohamed DAHDOUH, le 8/5 – Carmelo BISCARI, le 8/5 – Jean SCHOEN-

MACKERS, le 13/5 – Fatima EL HAJJAMI veuve CHAOUI, le 13/5 – Marie ROUX épouse ROLAND, le 13/5 – Jean-Claude VERMES, le 15/5 – Christian DEROUBAIX, le 15/5 – Brigitte DUPARCQ épouse CUINGNET, le 16/5 – Brigitte PELICIER veuve DEGROOTE, le 17/5 – Chantal LETTIN veuve GOTTRAND, le 20/5 – Catherine VASSEUR, le 22/5 – Frédéric TRONCZYK, le 23/5 – Michel DHAINE, le 25/5.

Rappel fermetures estivales

MAIRIE : fermeture les samedis 26 juillet, 2, 9 et 16 août.

PISCINE : fermeture pour vidange à partir du lundi 28 juillet et réouverture, mardi 12 août.

Médiathèque : fermeture à partir du samedi 2 août à 18h et réouverture, mardi 19 août à 14h.



LOCALISER UN DÉFIBRILLATEUR CARDIAQUE

En France, près de 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque chaque année, faute d'avoir bénéficié au bon moment des gestes de premiers secours et de l'administration d'un choc électrique (défibrillation).

Pratiquer les gestes de premiers secours peut permettre au cœur de repartir. Un massage cardiaque efficace assure en effet 15% de l'oxygénation des organes vitaux lorsque la victime a cessé de respirer et est en état d'inconscience. Le défibrillateur Automatisé Externe (DAE) permet, par un choc électrique, de relancer l'activité cardiaque. Il est utilisable par toute personne, même non-médecin, sans formation nécessaire. L'appareil vous guide à chaque étape et décide de délivrer un choc ou non à la victime.

Consciente de l'impact significatif du défibrillateur sur la survie en cas d'arrêt cardiaque, la Municipalité a déployé 42 DAE, accessibles dans l'espace public, les bâtiments municipaux et 3 DAE embarqués dans les véhicules de la Police municipale. **Ces défibrillateurs sont répertoriés sur le site de la ville, rubrique santé et solidarité. L'application gratuite « Staying Alive » vous permet également d'être localisé et guidé jusqu'au défibrillateur le plus proche.**

ON A AIMÉ

« Ma Deûle et moi »

SOLIDARITÉS

Tous vigilants face à la canicule

ACTUS CITÉ

Installation de deux pavés mémoriels
(Stolpersteine)

CADRE DE VILLE

Mai à vélo : La Madeleine 1^{ère} de sa
catégorie !

DOSSIER DU MOIS

Cœur de ville et Zone d'Activités Solidaires :
deux projets qui arrivent à maturité

TOUTES GÉNÉRATIONS

Une nouvelle jeunesse pour le lycée
Valentine Labbé

CULTURE ET SORTIES

Ciné plein air le vendredi 29 août

VIVRE ET TRAVAILLER

Actualités des commerces madeleinois

AGENDA

Les prochaines animations, sorties
et découvertes madeleinoises

SPORT

Actualités des associations sportives



LE MOT DU MAIRE

D

epuis le mois de juillet, notre « Cœur de Ville » a recommencé à battre, au rythme des animations qu'il peut à nouveau accueillir.

Réalisation exemplaire dans sa construction participative, le réaménagement de la place des Fusillés et Déportés répond ainsi au choix exprimé directement et majoritairement par les habitants, en faveur d'une place pour tous et pour tous les usages, capable d'accueillir l'ensemble des événements qui s'y épanouissent plus de 120 jours par an.

C'est aussi une requalification qui porte à la fois l'ambition du beau et de la qualité, notamment incarnée par la nouvelle halle qui allie élégance et légèreté, et celle de la transition écologique, avec la présence d'un chemin d'eau en circuit fermé, de plus de 1000 mètres carrés de végétalisation en pleine terre et 50% d'arbres supplémentaires.

À l'issue des travaux qui doivent encore se poursuivre quelques mois sur la partie dévolue au stationnement qui sera traitée en pavés filtrants, plus de la moitié de la place sera sous un couvert arboré.

« Une ville finit par être une personne » affirmait Victor Hugo dont notre place portait d'ailleurs le nom jusqu'à l'après-guerre.

Notre ville est bel et bien une personne dont le cœur bat aussi désormais sur la place des Fusillés et Déportés.

Bel été à tous !



Sébastien Lepretre à l'occasion de la réouverture de la place des Fusillés et Déportés requalifiée. Plus d'informations en page 14.

MAGdeleine - juillet-août 2025

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK,
Caroline DUSSOULIER, Ambre SAULNIER, Romain MOREL
(service Communication)

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

ON A AIMÉ



1



2



3



4

(1 À 4) « MA DEÛLE ET MOI » : UN DIMANCHE FESTIF AU FIL DE L'EAU ET UNE RIVIÈRE DE SOURIRES

L'événement municipal « Ma Deûle et moi », organisé en partenariat avec le Rotary Club Lille La Madeleine et le centre social Acoljaq - Christian Janssens a rassemblé petits et grands pour un dimanche convivial et festif le 25 mai dernier. Cette 5^{ème} édition a été rythmée par le retour de la guinguette "Les copains d'abord" et la prestation musicale des Bal à Blanck. Les canards étaient pressés de franchir la ligne d'arrivée tandis que les participants étaient nombreux à profiter des activités gratuites : embarcations diverses, karts, château gonflable, jeux en bois... Une démonstration de foil (surf sans vague) et une course de kayaks ont également égayé cette belle journée. Bravo à Laure, grande gagnante de la course qui remporte 60€ à dépenser à la guinguette (photo 3).



5



6

(5 ET 6) 4^{ÈME} ÉDITION DE LA FÊTE DES FAMILLES

Afin de souhaiter la bienvenue aux tout-petits Madeleinois, la Ville a convié les familles ayant un nouveau-né à s'inscrire à la 4^{ème} édition de la fête des familles, organisée le samedi 24 mai à la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité. Chaque famille a reçu une plante (framboisier ou pilea), cadeau symbolique qui s'inscrit aussi dans le schéma de verdissement municipal. La Ville a également proposé aux participants un spectacle poétique et musical qui a émerveillé petits et grands.



7

(7 ET 8) LES MADELEINOIS ONT DU TALENT !

Le traditionnel salon des artistes madeleinois a fait son grand retour à la Chaufferie Huet, du 11 au 20 juin. Dessinateurs, peintres, sculpteurs, photographes, graffeurs ou artistes amateurs ont partagé leur passion et leur talent à travers des œuvres variées et inspirantes.



8



9

(9) LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE À HAUTEUR D'ENFANTS

Chaque année, la Ville remet aux élèves de CM2 un ouvrage pédagogique sur la République avant leur entrée au collège. Cette année, 260 élèves madeleinois ont reçu l'ouvrage «Les symboles de la République».

La cérémonie a été ponctuée de chants, de poèmes et de créations artistiques, réalisés en classe autour des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.



10

(10) LEUR PREMIER « PERMIS » EN POCHE !

Accompagnés par les policiers municipaux et leurs enseignants, 230 élèves de CE2 ont été sensibilisés aux bons réflexes à adopter en tant que piétons. Cette action de prévention, menée en partenariat avec la Prévention MAIF, s'est conclue par une cérémonie au cours de laquelle chaque enfant a reçu son « permis piéton », ainsi qu'un bracelet réfléchissant.



11

(11) FÉLICITATIONS AUX AGENTS MÉDAILLÉS

Chaque année, la Municipalité met à l'honneur les agents municipaux qui travaillent ou ont travaillé au sein de la collectivité. Cette cérémonie à l'occasion de laquelle des médailles du travail ont été remises fut aussi marquée par la joie de partager un moment convivial et de remercier officiellement les agents en fonction et retraités pour leur implication et leur sens du service public.



12

(12) FÊTE DES VOISINS : CONVIVIALITÉ AU COIN DE LA RUE

En mai et en juin, de nombreux Madeleinois ont célébré la fête des voisins aux 4 coins de notre commune dans une ambiance chaleureuse autour d'un repas partagé, d'un apéritif ou simplement d'un moment d'échange, pour renforcer les liens entre voisins, faire connaissance ou simplement avoir le plaisir de se retrouver.



13

(13) RENCONTRES CHANTANTES : UNE JOYEUSE «FIESTA» À LA CHAUFFERIE HUET

Le 5 juin, des élèves des écoles d'Hallendre, Rostand et Kléber se sont réunis à la Chaufferie Huet pour partager un moment musical. Encadrés par leurs enseignants, ils ont interprété des chants appris tout au long de l'année scolaire, autour du thème festif et ensoleillé de « Fiesta ». Une belle façon de clore l'année en musique !



14

(14) RENCONTRE AVEC BENOÎT CORDONNIER

Sébastien Leprêtre a récemment reçu Benoît Cordonnier, auteur de l'ouvrage : « *Louis-Marie Cordonnier, l'infatigable bâtisseur* » (paru en 2021), consacré à son aïeul, figure majeure de l'architecture du Nord à l'origine de l'Hôtel de Ville de La Madeleine. Une rencontre avait été organisée en 2022 à la Médiathèque, permettant au public d'échanger autour de l'héritage de Louis-Marie Cordonnier et de (re)découvrir son influence sur le paysage urbain régional.



15



16

(15 ET 16) SUR LES CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA MÉMOIRE

Dans le cadre du parcours pédagogique citoyen proposé par la Municipalité et destiné à éveiller la conscience civique et la mémoire historique des élèves du CE2 au CM2, les élèves de CM2 bénéficient d'une visite d'un lieu historique ou mémoriel lié aux guerres mondiales. Les CM2 de l'école Victor-Hugo ont ainsi visité le musée de la Résistance de Bondues.



17

(17) LUDOVIC ET LAURE, UNIS POUR LA VIE

Laure et Ludovic se sont dit "oui" une nouvelle fois à l'Hôtel de Ville de La Madeleine, entourés de leurs proches. Laure et Ludovic partagent depuis leur rencontre un parcours de vie complice et forment aujourd'hui une grande famille, avec 5 enfants et 6 petits-enfants. Très engagé dans la vie locale, Ludovic a été pompier volontaire au centre de secours de La Madeleine pendant 26 ans et reste investi auprès du Football Club Madeleinois.



18

(18) LES CM1-CM2 EXPLORENT L'UNIVERS DU TEMPS

Dans le cadre de Lille3000 « Fiesta », la Ville a accueilli le planétarium itinérant du Forum des Sciences. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles Louise de Bettignies, Jeanne d'Arc, Sainte Geneviève et du groupe scolaire Victor-Hugo ont ainsi pu vivre une immersion sous la voûte étoilée avec la projection d'un film sur la thématique du temps.

TOUS VIGILANTS

face à la canicule

SOLIDARITÉS

S'il fait très chaud et que la température ne baisse pas la nuit ou très peu durant plusieurs jours, il s'agit d'un épisode de canicule. Les personnes fragiles, les femmes enceintes, les bébés et les aînés sont particulièrement concernés par les gestes de prévention à suivre.

SE PROTÉGER AVANT :



En se faisant connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les habitants de 65 ans et plus, les habitants de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et les habitants en situation de handicap peuvent bénéficier de 3 appels par semaine lors des périodes de canicule. **CCAS de La Madeleine : 1 Rue des Gantois - 03 20 51 16 98.**



En n'hésitant pas à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien, tout particulièrement en cas de problèmes de santé ou de traitement médicamenteux.

> En consultant les recommandations pour adapter son logement sur le site de Santé publique : vivre-avec-la-chaueur.fr

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS :

En cas d'alerte orange ou rouge, des lieux rafraîchis sur le territoire madeleinois seront ouverts pour accueillir les personnes en souffrance, à savoir : les résidences seniors : « Les promenades », « Les Capucines », « Chez Daddy La Roseraie », l'EHPAD « Ma Maison » et la mairie (salle dédiée).

SE PROTÉGER PENDANT :



Buvez régulièrement de l'eau et évitez les boissons alcoolisées, les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées.



Mouillez votre corps (visage, nuque, avant-bras) et ventilez-vous.



Mangez en quantité suffisante. Vous pouvez manger en entrée des crudités qui ont une très forte composante en eau, tout comme en dessert les fruits de saison.



Évitez les efforts physiques, les activités et les exercices intenses, notamment en extérieur.



Maintenez votre habitation au frais en fermant les volets ou rideaux le jour et en l'aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée.

LA SOLIDARITÉ EN ACTION AU SERVICE DE L'INCLUSION



Le dispositif médical électronique a été remis à Antoine Garziano par le Lions Club de La Madeleine le 21 mai dernier, à l'Hôtel de Ville.

Le dimanche 24 novembre 2024, le Lions Club de La Madeleine a organisé un salon des auteurs à l'Espace Malraux. À cette occasion, une tombola était proposée au profit de l'achat d'un dispositif électronique innovant destiné à améliorer le quotidien des personnes malvoyantes. Le Lions Club a ainsi pu financer l'acquisition d'un produit électronique «Rango», dispositif à fixer sur une canne blanche traditionnelle. Ce matériel a été remis en mai à Antoine Garziano, Madeleinois malvoyant et triathlète de haut niveau, qui s'entraîne régulièrement à la piscine municipale. «Rango» permet aux personnes déficientes visuelles de mieux percevoir leur environnement. Là où la canne blanche classique ne détecte que les obstacles au sol, ce dispositif électronique repère également ceux situés en hauteur : boîtes aux lettres, branches d'arbre, tables de terrasse... Les déplacements deviennent ainsi plus sûrs, plus fluides et plus sereins. Bravo au Lions Club de La Madeleine pour cette initiative alliant culture et solidarité.



COLLECTE DE SANG LE 20 AOÛT

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une nouvelle collecte de sang à La Madeleine, mercredi 20 août de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle Moulin (rue du Moulin). Pour y participer, réservez un créneau sur le site de l'EFS et présentez une pièce d'identité à l'accueil de la collecte.

Activités sportives et culturelles : des aides pour en profiter à tous les âges

CARTE SPORTCULTURE pour les enfants madeleinois

Pour encourager les pratiques sportives et culturelles, le CCAS soutient les familles madeleinoises sous conditions de ressources. Les enfants de 3 à 16 ans peuvent ainsi bénéficier d'une carte sportculture, qui donne droit à plusieurs aides : réduction à la piscine municipale et au Conservatoire de musique à Rayonnement Communal et une participation allant jusqu'à 100€ pour l'inscription dans une association sportive et/ou culturelle (pour les familles ayant un quotient familial CAF inférieur à 510).

CARTE PISCINE ET MÉDIATHÈQUE pour les adultes

Le CCAS propose également aux adultes bénéficiaires de minima sociaux des tarifs réduits à la piscine et des "médiathèques" permettant de s'inscrire gratuitement à la Médiathèque municipale. Rappel : l'inscription à la Médiathèque est de 12€ pour les Madeleinois, gratuite pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 26 ans.

LA MADELEINE AUTREFOIS : l'histoire des berges de la Deûle

En 1232, la Deûle était déjà navigable. Cette année-là, la comtesse Jeanne autorisa les magistrats de Lille à percevoir un péage appelé le « longuet » sur les marchandises entrant dans la ville. À Berkem, une carrière d'argile permettait la fabrication de briques destinées à la construction lilloise. Ces matériaux y étaient acheminés par bateaux via la Deûle.

Entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, la navigation sur la Deûle fut perturbée par des conditions climatiques difficiles. En 1720, une grande sécheresse assécha presque totalement son lit. À l'inverse, en 1811, des pluies diluviennes entraînèrent un important dépôt de boue dans la Basse-Deûle, entravant le passage des embarcations. Durant l'été, des prisonniers espagnols, issus de la campagne de Napoléon dans la péninsule ibérique, furent mobilisés pour curer la rivière.

Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, un chemin de halage fut



*Le Moulin Pardoën faisait partie des industries bordant la Deûle
Archives municipales de La Madeleine, fonds Christian Janssens 1Z49*

aménagé le long de la Deûle. Cet aménagement a permis d'acheminer plus facilement les marchandises dans la ville via la traction par chevaux. En 1887, un pont tournant fut construit au-dessus de la Deûle afin de relier La Madeleine à Saint-André. Détruit par les Allemands lors de la Première Guerre mondiale au moment de leur départ, il ne fut réparé que 4 ans plus tard.

La Deûle a joué un rôle majeur dans le développement de l'industrie madeleinoise au XIX^{ème} siècle. Parmi les industries qui s'installèrent sur ses berges, c'est l'usine Kuhlmann qui a eu le plus grand impact. En 1914, l'usine couvrait 27 hectares et employait 850 ouvriers dont une grande partie s'installa à La Madeleine, contribuant à l'urbanisation de la ville.



Contribuez à la rénovation des fresques de l'église Sainte Marie-Madeleine

Participez à la renaissance d'un trésor caché ! Des fresques dissimulées sous la peinture du chœur durant plusieurs décennies ont été découvertes. En vue de leur restauration, la Ville a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine afin de recueillir des dons de particuliers et des mécénats d'entreprises. Retrouvez plus d'informations et soutenez le projet sur le site de la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez également déposer des dons en espèces ou en chèques dans l'urne située à l'accueil de la mairie.



5^{ÈME} ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif est un dispositif de participation citoyenne permettant aux citoyens de s'exprimer sur l'affectation d'une partie du budget de leur collectivité. Vous pouvez ainsi déposer des projets puis voter pour ceux que vous souhaitez voir réalisés à La Madeleine.

Qui peut déposer un projet ?

Tous les résidents madeleinois, dès l'âge de 10 ans peuvent déposer un projet (les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant légal). Les classes de CM2 des écoles madeleinoises sont autorisées à déposer un projet en tant que collectif.

Quand déposer un projet ?

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour transmettre vos idées.

Comment déposer un projet ?

Les projets sont à déposer en ligne via

le formulaire dédié sur le site : budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr (voir QR-code ci-dessous).

Des formulaires papier sont également à disposition à l'accueil de la mairie, accompagnés d'une urne pour recueillir les bulletins de participation complétés.

Deux permanences physiques seront organisées : au marché le 18 juillet de 9h à 11h et à la Médiathèque le 3 septembre de 14h à 16h.



Projets lauréats du budget participatif, des stations de gonflage et de petites réparations de vélos ont été installées en bords de Deûle et à côté de l'Hôtel de Ville.

TROTTOIR, PAS CROTTOIR

Afin de lutter contre la présence de déjections canines sur les trottoirs, la Ville met à disposition des distributeurs de sacs à déjections canines. Une campagne de sensibilisation permanente est menée : des pochoirs sont apposés au sol et des panneaux installés dans la ville rappellent que laisser une déjection sur la voie publique peut coûter cher, jusqu'à 220 euros d'amende.

Des flyers d'information sont également disponibles à l'accueil de la mairie pour les habitants qui souhaitent relayer le message.

UN NOUVEAU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN INTERCOMMUNAL



La Madeleine, Marquette, Saint-André et Wambrechies viennent de signer une convention relative à la création de leur Centre de Supervision Urbain (CSU), c'est-à-dire un lieu permettant le visionnage des caméras de vidéo-surveillance en direct, qui sera effectif en 2026. Le CSU sera installé à Saint-André à deux pas de la mairie. Les anciens locaux de la trésorerie seront ainsi transformés pour accueillir le CSU pluricommunal et le poste de police municipale de Saint-André. Au total, les

4 communes disposent de plus de 400 caméras dont 162 actuellement pour couvrir le territoire de La Madeleine. Pour l'instant, l'exploitation de ces images se fait majoritairement sur des postes informatiques classiques et principalement a posteriori. Les vidéos sont utilisées pour identifier des auteurs de délits ou verbaliser des infractions. Ce nouveau centre de supervision doté d'un mur d'images de 6 mètres permettra à des agents spécialisés de visionner 40 caméras en même temps,

en direct et en continu. Les agents du CSU travailleront de concert avec les patrouilles présentes sur le terrain. Les policiers municipaux pourront ainsi se coordonner pour agir face à la délinquance qui ne connaît pas les frontières communales. Ils ont d'ailleurs déjà l'habitude de travailler ensemble dans le cadre de la brigade de sécurité et de tranquillité nocturne. *«Cet outil accroîtra encore l'efficacité et la réactivité de notre police municipale»*, souligne Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.



Hommage à Nicole Brunne



La Municipalité a eu la tristesse d'apprendre le décès de Nicole Brunne survenu le 25 avril dernier. Retraitée de l'Éducation Nationale, Mme Brunne a été conseillère municipale de 2001 à 2014. La Municipalité transmet ses condoléances à sa famille et à ses proches.

PAVÉS DE MÉMOIRE

Une cérémonie pour deux résistants madeleinois

Le 27 mai dernier, à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, deux Pavés de mémoire (Stolpersteine) ont été posés devant le 1 rue de la Gare à La Madeleine, en hommage à François Duprez et Bruce Dowding, résistants morts en déportation.

Ce projet a été porté par l'association Stolpersteine-Nord Pas de Calais, la Ville de La Madeleine et un groupe d'élèves de 3^{ème} du collège Yvonne Abbas, dénommé «les passeurs de mémoire». Ces jeunes ont mené un travail historique remarquable, retraçant le parcours de ces deux figures de la Résistance à l'aide d'archives et d'ouvrages spécialisés. Ils ont évoqué dans une lecture à 5 voix la vie de l'Australien et du Français, tous deux engagés dans un réseau d'évasion de soldats britanniques. Cette cérémonie empreinte de respect et de reconnaissance pour les deux résistants a été l'occasion pour Monsieur le Maire, Sébastien Leprêtre, de rappeler l'importance d'honorer nos héros et leur mémoire.



Retour sur le dernier CCC

Le dernier Conseil Communal Consultatif du 17 mai dernier a été l'occasion d'échanges avec ses membres sur les travaux du Coeur de ville, les temps forts de son inauguration en juillet et le retour du marché sur la place prévu le 18 juillet prochain. Des représentants de la Société Publique Locale d'aménagement Euralille (SPL) ont ensuite porté à la connaissance du CCC les grandes lignes du projet «Euralille à la Deûle» qui prévoit dans les 15 prochaines années l'aménagement d'espaces de verdure et de continuité écologique le long de la Deûle sur les communes de Lille, La Madeleine, Saint-André et Lambersart. Enfin, le 5^{ème} budget participatif qui recueille les idées de projets des habitants jusqu'au 30 septembre a été évoqué avant une présentation du budget municipal 2025.

CADRE DE VILLE

Le 17 mai dernier, les riverains étaient conviés à une balade pédestre inaugurale qui s'est arrêtée successivement au square de la Congrégation, au square Gaston Leclercq et au parc Boniface. Ces nouveaux espaces verts participent au Schéma Municipal de Verdissement, l'un des quatre piliers du «Carré Magique Écologique» Madeleinois.

NOUVEAUX PARC ET SQUARES : BALADE PÉDESTRE INAUGURALE



Le parc Boniface se situe derrière la médiathèque municipale, rue Lalo, le square de la Congrégation se situe rue Paul et le square Gaston Leclercq se trouve au niveau du groupe scolaire Victor Hugo, rue des Gantois.

Cette promenade inaugurale a permis d'évoquer des morceaux d'histoire de la commune dont ces espaces verts portent les noms, mais aussi d'en apprécier les équipements (forêt urbaine, aires de jeux, caniparc, table de ping-pong, city stade,...).

Les deux nouveaux espaces verts qui ont «poussé» avec le projet Sensorium en entrée de Ville, à savoir : le square Dominique Bernard et le Jardin Valentine Defeller seront également inaugurés prochainement.

Le territoire madeleinois compte plus de 30 squares, parcs et jardins. Ils sont répertoriés, ainsi que leurs spécificités, sur le site de la Ville : ville-lamadeleine.fr



MON MÉGOT, OÙ IL FAUT !

Un mégot de cigarette contient une centaine de substances nocives et cancérigènes. Une fois jeté dans la nature ou sur la voie publique, il contamine à la fois, l'eau, l'air et les sols. Un filtre met environ 12 ans à se biodégrader et peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Afin de lutter contre le tabagisme et limiter son impact sur l'environnement, la Ville de La Madeleine est engagée activement et mène différentes actions de sensibilisation, notamment en partenariat avec La Ligue contre le Cancer. La commune a ainsi instauré depuis l'année dernière, des espaces sans tabac à proximité des lieux fréquentés par le jeune public : écoles, collège, crèches... Par ailleurs, la Municipalité a déployé 37 cendriers urbains et a procédé à des marquages au sol "Ne rien jeter, la Deûle commence ici", aux abords des bouches d'égout pour inciter les fumeurs à ne pas jeter leurs mégots dans l'espace public.

Début 2025, la Ville a contractualisé avec Alcome, l'éco-organisme à l'origine de l'initiative "Mon mégot où il faut" qui a pour objectif de réduire le nombre de mégots jetés au sol. Des cendriers de poche sont ainsi mis gratuitement à la disposition des habitants, ils seront à retirer à l'accueil de la mairie dès le 1^{er} août.

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'application, le site, le 38 89



INFOS TRAVAUX

Tramway : les tramways sont remplacés par des Bus relais jusqu'au 31 août dans le cadre de travaux de rénovation des quais et abris pour en améliorer l'accessibilité et les embellir.

Rue du Pré Catelan : des travaux de

renouvellement du réseau de gaz se poursuivent jusqu'au 8 août. Le stationnement sera interdit par phase.

Avenue de la République : élagage des arbres du 21 juillet au 8 août entre les stations Romarin et Saint-Maur. Le stationnement sera interdit

en fonction de l'avancée du chantier pour permettre la circulation des véhicules sur les latérales.

Rue Mermoz et rue Marceau : création d'un branchement d'assainissement du 16 juillet au 14 août.

MAI À VÉLO : LA MADELEINE 1^{ÈRE} DE SA CATÉGORIE !

Pour la 5^{ème} édition du challenge «Mai à vélo», La Madeleine se hisse sur la 1^{ère} marche du podium au classement des collectivités de moins de 30 000 habitants : 2955 cyclistes ont ainsi roulé pour La Madeleine et ont parcouru 220 332 km... Bravo à eux !

Ce défi national nous invite à prendre de nouvelles habitudes dans nos déplacements quotidiens : école, travail, courses... Pour le relever, la Municipalité proposait notamment des ateliers gratuits de sensibilisation, de remise en selle et de réparations de vélo (photo ci-contre).

La Municipalité a mis en place un Plan de Déplacements Doux dès 2009 pour promouvoir des modes de circulation moins polluants et améliorer les conditions de pratique du vélo des Madeleinois. En 2019, un nouveau Plan a été voté pour proposer de nouvelles aides financières aux habitants et les accompagner dans leurs changements de pratiques.

Ainsi, différentes primes municipales permettent aux habitants d'acquérir un moyen de déplacement doux et de l'entretenir mais aussi de s'équiper : casque, antivol, kits d'éclairage, vêtement de pluie...

Pour connaître toutes les modalités pour bénéficier des primes municipales et en faire la demande, rendez-vous sur le site de la Ville, rubrique «démarches» puis «aides municipales» : ville-lamadeleine.fr



LE SAVEZ- VOUS ?

DONNERIE MUNICIPALE 4^{ÈME} ÉDITION

Ne jetez pas vos objets en bon état, propres et fonctionnels, donnez-les !

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, la Ville organise sa 4^{ème} édition de la donnerie entre Madeleinois du 8 au 11 octobre à l'espace Malraux.

Qu'est ce qu'une donnerie ?

Une donnerie est un lieu où vous donnez et où vous récupérez sans échange d'argent. Vous pouvez :

- > donner et récupérer
- > donner sans récupérer
- > récupérer sans donner

✓ Que pouvez-vous donner ?

Décoration, vaisselle, jouets, livres, petit électroménager fonctionnel.

✗ Vous ne pouvez pas donner :

Vous ne pouvez pas donner des vêtements, chaussures, produits alimentaires, meubles et gros électroménager.

Retrouvez toutes les modalités de dépôt et de récupération dans la prochaine édition du MAGdeleine et sur les différents outils de communication municipaux.



JOINDRE LES RIVES DE LA DEÛLE : BILAN DE LA CONCERTATION

La Métropole Européenne de Lille envisage de réaliser un nouveau pont sur la Deûle au niveau des rues Gustave Scrive à La Madeleine et Sadi Carnot à Saint-André-Lez-Lille.

Les Bords de Deûle sont en plein développement en raison d'espaces libérés par les industries et de nombreux projets en cours. Cette évolution crée de nouveaux besoins de mobilités. Dans ce cadre, la MEL a réalisé de janvier à mai 2025, avec les deux villes de Saint-André et de La Madeleine, une concertation afin

de recueillir les avis et les attentes des habitants et usagers.

Quel en est le bilan ?

Cette enquête montre que ce nouveau pont est fortement attendu pour améliorer les déplacements, notamment des piétons et des cyclistes, avec un partage de l'espace public plus sécurisé entre les différents modes de transport. La création de ce pont est également perçue comme un moyen d'améliorer la desserte du secteur en transport en commun, en particulier en bus.

À l'issue de la concertation, dont les résultats sont favorables, la MEL souhaite poursuivre le projet tel qu'il a été conçu. Le pont permettra ainsi une cohabitation organisée, apaisée et équilibrée des différents modes de déplacements en cohérence avec les objectifs du Plan de Mobilité de la MEL et son Schéma Directeur des Infrastructures de Transports.

Plus d'informations :
participation.lillemetropole.fr

20 NOUVELLES FAÇADES VERDIES POUR UNE VILLE RAFRAÎCHIE

La Municipalité incite les Madeleinois à verdir leur habitation, soit grâce à une fosse creusée dans le trottoir devant leur façade, soit en disposant un bac planté avec treillis pour faire grimper les plantes, si la largeur du trottoir le permet. Le succès est au rendez-vous avec 20 nouvelles façades équipées en juin dernier. La Ville a quant à elle notamment aménagé les façades de certains bâtiments publics municipaux.

POURQUOI VÉGÉTALISER UNE FAÇADE ?

La végétalisation d'une façade comporte plusieurs avantages :

> Une meilleure isolation thermique du bâtiment et une réduction des îlots de chaleur sur l'espace public : les plantes réduisent les variations de température et gardent le bâtiment plus frais en été et mieux isolé en hiver. Elles protègent la façade des UV et des variations thermiques.

> Une réduction de la pollution de l'air : les végétaux absorbent certains polluants atmosphériques et produisent de l'oxygène.

> Une réduction du bruit

La végétation absorbe une partie des bruits venant de l'espace public.

> Une amélioration de la biodiversité en ville : les insectes pollinisateurs, oiseaux ou petits animaux y trouvent un habitat ou une source de nourriture.

> Une plus-value esthétique et en terme de bien-être : les façades sont embellies et le contact visuel avec le végétal s'avère bénéfique pour la santé mentale.

QUELLES SONT LES CRITÈRES REQUIS POUR CRÉER UNE FOSSE ?

La fosse doit être réalisée sur le domaine public (compétence de la MEL) :

- Le trottoir doit mesurer minimum 160 cm de large (140 cm de passage obligatoire et 20 cm de fosse) et être

libre de tout obstacle (potelet, zone de stationnement...)

- L'emplacement ne doit pas comporter de réseaux enterrés d'eau ou de gaz (vérification par la MEL).

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Sur le site de la Ville, vous trouverez le dossier à télécharger. Une fois complété, remettez-le par mail au service transition écologique avec :

- Le formulaire signé
- Une photo actuelle de la façade
- Une photo ou croquis de la façade de face et de profil signé reprenant l'emplacement exact de la ou les fosse(s) avec les mesures
- Une copie de l'accord du propriétaire ou de la copropriété le cas échéant.



Plus d'infos : 03 20 12 79 75
transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr



TÉMOIGNAGE D'ALBANE, BÉNÉFICIAIRE DU DISPOSITIF

Pourquoi avoir demandé une fosse de plantation ?

Je mettais déjà beaucoup de fleurs et d'arbustes en pot devant ma façade, essentiellement pour l'agrément esthétique. Je voulais des plantes grimpantes et fleuries qui embaument l'air de la rue. Je sais aussi que cela permet de rafraîchir une façade, ce qui est appréciable en été.

Quelle a été votre démarche ?

J'avais lu un article dans le magazine municipal qui détaillait les modalités de demande. Le trottoir est malheureusement trop étroit devant chez moi pour réaliser une fosse mais devant mon local professionnel, qui est aussi situé à La Madeleine, il y avait la largeur suffisante.

Je me suis donc rendue sur le site de la Ville, le formulaire de demande est très simple à trouver. Je l'ai rempli et envoyé par mail, puis j'ai été

recontactée par les agents municipaux du service transition écologique qui sont venus observer sur place si le creusement était possible. J'ai ensuite reçu un courrier officiel d'acceptation de ma demande avec un document de conseils sur les plantes à privilégier en façade et le calendrier de plantation. Quelques temps plus tard, on m'a transmis la date de réalisation des fosses.

Quels végétaux allez-vous planter ?

J'ai bénéficié du don d'arbuste deux années de suite, pour du jasmin d'hiver et du chèvrefeuille. Je les avais conservés chez moi mais je me suis dit qu'ils seraient plus à leur place dans ces fosses, j'ai mis de suite le chèvrefeuille car j'ai vu qu'il se développait bien mieux en pleine terre, je vais attendre l'automne pour planter le jasmin également.



Albane devant son studio de Yoga, Yogamood, doté de 4 fosses.

Cœur de ville et ZAS « Re'Sources » : deux projets qui arrivent à maturité

Deux projets municipaux structurants seront bientôt entièrement finalisés. Rue Delesalle, la Zone d'Activités Solidaires (ZAS) baptisée «Re'Sources» est en cours de finition ; la place des Fusillés et Déportés est quant à elle ouverte depuis le 3 juillet après sa requalification. L'espace dévolu au stationnement entrera à son tour en chantier dès cet été.

LA ZONE D'ACTIVITÉS SOLIDAIRES «RE'SOURCES» Un tiers-lieu dédié au réemploi et à l'insertion

La Zone d'Activités Solidaires rue Delesalle, baptisée «Re'Sources», est en cours de finition. Un budget total de 4,7 millions d'euros a été investi dans l'extension de 500m² et l'aménagement de 2200m² de locaux de l'ancien site Ergonor, dont 2,7 millions d'euros apportés par la Ville, accompagnés de subventions à hauteur de 600 000 euros par la MEL, de 330 000 euros par le Département du Nord, et 12 400 euros par l'Agence de l'eau. Le gestionnaire qui fera vivre ce beau projet placé sous le signe de l'économie sociale et solidaire a été désigné au Conseil Municipal de juin. Il s'agit de l'association SAS Insertion, qui se voit confier l'exploitation du site pour une durée de cinq ans.

À l'extérieur, les travaux se concentrent actuellement sur la pose du bardage bois et la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (assainissement, télécommunication, électricité). Les cuves de récupération des eaux de pluie, sont quant à elle installées ; l'une d'elles alimentera les sanitaires du café solidaire. La seconde cuve alimentera l'arrosage des espaces verts.

À l'intérieur, les peintures des différents espaces, les éclairages, les finitions de plafonds, les poses de car-

relages et faïences sont en cours, tout comme l'installation des équipements de cuisson et de réfrigération pour la cuisine du café solidaire.

Ce tiers-lieu concrétisera à terme plusieurs objectifs liés à la transition écologique :

- **La valorisation et le réemploi** avec l'installation d'une ressourcerie-recyclerie dotée d'un véritable magasin sur plus de 1 050m², mais aussi d'une outillothèque/bricothèque.

- **La mobilité douce**, grâce à un atelier de réparation et d'entretien de vélos.

- **La solidarité et l'insertion** avec la relocalisation des Ateliers Madeleinois d'Insertion Sociale (AMIS) qui emploient des travailleurs en situation de handicap.

- **La restauration en circuits courts** avec le café solidaire, qui sera ouvert sur place. Celui-ci sera doté d'une terrasse donnant à la fois sur le bras de la Deûle, aménagé par la MEL, et sur un nouvel espace vert municipal qui prolongera la ZAS, le long de la rue Amand Ostande.

Ce nouvel espace vert de 779 m² offrira un nouveau lieu de détente et de convivialité accessible à tous. Il comprendra notamment une grande aire de jeux de 117m² pour les enfants.



UN CŒUR DE VILLE MODERNE, RAFRAÎCHI, POUR TOUS LES USAGES

La Place des Fusillés et Déportés, dite «Place du marché», a été réouverte le 3 juillet en présence notamment de Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette requalification s'est élevée à 6,7 millions d'euros au total pris en charge à hauteur de 4,4 millions par la MEL et 2,3 millions par la Ville, l'Agence de l'eau ayant contribué à hauteur de 84 000 euros. Ce chantier a été réalisé à partir de l'expression des attentes des habitants, qui se sont exprimés successivement lors d'une commission extra-municipale, d'un appel à idées et d'une consultation directe ouverte à tous.

Une nouvelle halle plus moderne

La nouvelle halle qui relie désormais la rue Pompidou et la rue Gambetta, crée un large espace ombragé. Légère et élégante, elle a la particularité d'être dotée d'une toiture en miroir, qui, le soir, s'illumine de petites leds offrant «un ciel étoilé» aux passants. Elle remplace l'ancienne halle béton dont les matériaux ont été recyclés sur les chemins du quartier Sensorium, en entrée de ville.

Plus de fraîcheur et de biodiversité

Cette requalification fait aussi la part belle à la fraîcheur avec des pavés clairs, un chemin d'eau qui fonctionne en circuit fermé avec une eau filtrée (il sera interrompu les jours de marché, les lundis et vendredis, pour permettre aux commerçants de disposer leurs stands), et à la biodiversité avec plus de 1000m² d'espaces végétalisés plantés supplémen-

taires. Si certains aménagements sont déjà visibles, notamment devant la médiathèque, d'autres le deviendront en fonction de la saisonnalité des plantations. Au terme du chantier, la totalité de l'espace comptera 50% d'arbres supplémentaires et plus de la moitié de la place sera sous un couvert arboré.

La requalification se caractérise aussi par un meilleur équilibre des usages de la place. Là où la voiture était prépondérante, les mobilités douces ont trouvé davantage de place avec un espace confortable et généreux, qui répond à l'ambition multifonctionnelle de ce site accueillant des événements municipaux, associatifs et commerciaux plus de 120 jours par an. Une piste cyclable et un sens unique ont été créés rue Pompidou, et un arrêt de bus et une station V'Lille sont désormais au plus près de la médiathèque, rue Gambetta. La place accueillera bientôt du mobilier urbain (arceaux vélos, bancs). Le stationnement restera possible sur le parking actuel. Le chantier se poursuit d'ailleurs jusqu'à la fin d'année pour l'aménager en pavés drainants et l'arborer.



La nouvelle halle est illuminée jusqu'à 22h.



La place a été réouverte le 3 juillet dernier.



Ces espaces seront plantés cet automne.



Sophie, employée et Jean, propriétaire du commerce Audition Olivier, rue Pompidou : « Nous avons trouvé le chantier bien mené, tout s'est enchaîné rapidement. Le résultat est à la hauteur de nos attentes, avec une place bien plus moderne, claire et valorisante pour le commerce. Les enfants de l'école Rostand seront ravis de profiter de la fontaine, la rentrée sera chouette ! ».

UNE EXPOSITION À DÉCOUVRIR CET ÉTÉ

Une exposition visible en accès libre retrace tout l'été l'histoire de la place du marché, celle des bâtiments qui l'encadrent (Médiathèque, Conservatoire de musique à Rayonnement Communal, école Rostand). Elle revient aussi sur les étapes de la concertation et consultation citoyennes menées à l'amont du projet et sur les objectifs des aménagements réalisés sur cet espace.



Retour du marché sur la place requalifiée le 18 juillet

Il connaît un succès qui ne se dément pas : le marché de plein air accueille entre 70 et 120 commerçants toute l'année les lundis et vendredis de 8h à 13h. Leurs propositions sont diverses et variées : fruits et légumes, pain, vêtements, fleurs, bazar et cosmétiques. Les clients venus de La Madeleine et des villes voisines ne s'y trompent pas, ils le fréquentent en nombre. Le 18 juillet, ils pourront prendre leurs marques dans le bel écrin de la place renouvelée.

Animations du 18 juillet pour le retour du marché sur la place : violoniste de 10h30 à 13h et confection d'un brunch avec les produits du marché offert à la clientèle.



«FÊTE DE LA PLACE» : UNE RÉOUVERTURE FESTIVE ET FAMILIALE



La « Fête de la Place » a réservé bien des surprises le dimanche 6 juillet marquant le retour des animations sur la Place du marché !

Après une matinée à la météo mausade, les belles éclaircies de l'après-midi ont permis aux familles madeleinoises de venir en nombre profiter pleinement des activités proposées gratuitement par la Ville. Les enfants ont pu s'amuser avec des jeux sportifs comme le pump track, le trampomobile ou les karts électriques.

L'ambiance était aussi festive avec le théâtre de guignol, une ferme pédagogique, un manège, des circassiens et des mascottes. Cette journée a ouvert l'été sur un joli arc-en-ciel de rires, de partage et de souvenirs en famille.

2 questions à **ARNAUD POUTRAIN**, Adjoint délégué aux travaux et à la qualité de l'espace public.

Deux projets structurants du mandat arrivent à leur terme. Quels en sont les traits marquants ?

La requalification du Cœur de Ville est un projet ambitieux, conçu et choisi par les habitants. Le Cœur de Ville offre désormais un espace modernisé et en capacité d'accueillir les nombreuses animations qui y sont organisées, en particulier le marché qui s'y déroule deux fois par semaine.

Reconfigurée, la place se caractérise désormais par une présence végétale plus forte qui se concrétisera à l'automne et une meilleure mixité des

déplacements (piétons, cyclistes, automobilistes). La nouvelle halle, le chemin d'eau et l'éclairage public sont aussi des marqueurs de qualité de la nouvelle place.

Concernant la Zone d'Activités Solidaires, il a fallu un an de travaux pour transformer l'ancien bâtiment de la ruche d'entreprises Ergonor en un tiers-lieu novateur dont la gestion sera confiée à un spécialiste de l'insertion.

Quelles sont les prochaines étapes pour finaliser ces projets ?

Pour le Cœur de Ville, la dernière

étape consiste à requalifier et végétaliser le parking notamment afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie et d'augmenter le couvert arboré de la place.

Du mobilier urbain (bancs, arceaux vélos) sera aussi installé pour apporter plus de confort aux usagers.

Du côté du site «Re'Sources», il reste à affiner le projet avec le gestionnaire pour qu'il puisse s'approprier pleinement les différentes activités : ressourcerie-recyclerie, atelier de réparation de vélos, bricothèque-outillothèque et café solidaire.



Enfin, le jardin attenant à la ZAS sera aménagé à l'automne pour offrir un nouvel espace de verdure de proximité aux habitants.

TOUTES GÉNÉRATIONS

Activités et sorties : le CAFA au cœur de la vie des seniors



Adhésion à l'association : 15€. Renseignements et inscriptions auprès de M. Leignel au 06 71 77 10 66 ou au Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle (lundi, mercredi et jeudi de 14h à 17h30).

Le CAFA (Comité des Aînés, Fêtes et Animations) est une association madeleinoise dédiée à l'organisation de moments conviviaux et de sorties pour les seniors. Son foyer accueille les adhérents chaque lundi, mercredi et jeudi de 14h à 18h autour de jeux de société (scrabble, belote, Rummi-kub...). Un atelier patchwork est également proposé le mardi.

En complément, le CAFA propose un programme riche en séjours et spectacles ouverts à tous, à retrouver chaque mois dans l'agenda du magazine.

- 19 août : Visite de Gravelines (86 €)

Accueil guidé avec dégustation de spécialités locales, balade en bateau, dîner en centre-ville, spectacle son et lumière. Inscriptions jusqu'au 10 août.

- du 13 au 19 septembre : séjour en Touraine (1115€ tout compris)

Découverte d'une magnanerie, visites des châteaux d'Amboise, de Montpoupon et de Chenonceau, des villes de Loches, Chédigny et Montrésor, du zoo de Beauval et dégustation de vins. Inscriptions jusqu'au 10 août.

- 28 septembre : rencontre avec les Allemands de la ville de Kaarst et visite du Musée de Flandre à Cassel avec repas au restaurant (70€)

dans le cadre du jumelage. Inscriptions jusqu'au 25 août.

- 16 novembre : cabaret de Licques (120€).

Repas et spectacle « fantastique ». Inscriptions jusqu'au 10 octobre.

- 12 décembre : journée à Reims (88€)

Visite de la chocolaterie Deléans et dégustation, restaurant et marché de Noël.

BAC ET BREVET Mention «très bien» récompensée

Les examens du baccalauréat et du brevet des collèges se sont déroulés en juin et les résultats ont été obtenus en juillet. Vous avez décroché la mention très bien ? La Ville vous récompense ! Chaque année, pour encourager les jeunes Madeleinois et saluer leur réussite scolaire, la Ville organise la cérémonie des « Lauréats de la jeunesse madeleinoise ». À cette occasion, les lauréats se voient remettre un chèque culture d'une valeur de 50 €. Pour en bénéficier, un formulaire est disponible sur le site de la Ville à compléter jusqu'au 29 août (une photographie de la mention et le justificatif de domicile suffisent).

Point Information Jeunesse (PIJ) : 12 rue du Moulin / 03 28 52 66 90. Fermeture estivale du 21 juillet au 3 août.

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LE LYCÉE VALENTINE LABBÉ

Créé en 1971, le lycée Valentine Labbé est une référence, reconnu pour ses spécialités dans les domaines de la science, de la santé et du social. Le 26 mai dernier, l'établissement madeleinois a franchi une nouvelle étape en inaugurant deux réalisations majeures : la halle scientifique Denis Bruyère et des espaces rénovés.

Cette inauguration s'est déroulée en présence de Caroline Bertolotti, proviseure du lycée, de Sophie Béjean, rectrice de l'académie de

Lille, de Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, de Laurent Rigaud, vice-président en charge de l'éducation et des lycées, ainsi que de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. La Région, principal financeur du projet, a investi plus de 24 millions d'euros pour concrétiser ce chantier ambitieux.

Une halle scientifique à la pointe

D'une superficie de plus de 6500 m², la halle scientifique, sur la suggestion de Monsieur le Maire porte le nom de Denis Bruyère,

Proviseur du lycée de 2020 à 2022. Monsieur Bruyère est décédé brutalement en 2022. La halle scientifique accueille un amphithéâtre modulable de 240 places, un Fab Lab et des laboratoires spécialisés en microbiologie, biochimie et biotechnologie.

D'importantes rénovations

Le bâtiment S a fait l'objet d'une importante restructuration. Deux niveaux vacants ont été réaménagés pour accueillir dans de meilleures conditions les formations paramédicales : infirmiers (IFSI), aides-soignants (IFAS) et manipulateurs en électroradiologie médicale (IMRT). Les travaux ont permis de réorganiser les espaces, de mettre aux normes les accès de secours et les équipements techniques, de poser une nouvelle isolation, et d'installer un ascenseur ainsi qu'un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).



SEMAINE BLEUE : les aînés mis à l'honneur



La « semaine bleue », rendez-vous annuel du mois d'octobre dédié aux aînés madeleinois se prépare dès la rentrée. Les inscriptions se dérouleront du 8 au 19 septembre auprès du service aînés. Au programme : conférence, activités variées, salon seniors le 9 octobre et le traditionnel repas offert par la Ville pour les Madeleinois âgés de 65 ans et plus. **Contact : service-aines@ville-lamadeleine.fr - 03 20 12 21 62**

FAITES-VOUS UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES

CULTURE
ET
SORTIES

VENDREDI 29 AOÛT, À 21H30 (ACCÈS À PARTIR DE 21H).

À la guinguette «Les copains d'abord», au croisement des rues du Quai et Desquiers.

GRATUIT

C'est le rendez-vous incontournable du mois d'août : LE CINÉ PLEIN AIR !

Pour cette nouvelle édition, la Ville vous invite à la diffusion du film pour lequel vous avez majoritairement voté : «Un p'tit truc en plus». Sortie en 2024, cette comédie est déjà classée parmi les 100 plus gros succès du cinéma français. Elle sera diffusée le vendredi 29 août, à partir de 21h30 à la guinguette de La Madeleine.

SYNOPSIS DU FILM «UN P'TIT TRUC EN PLUS» :

«Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des ennuis et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais».



DESTINATION «LES COPAINS D'ABORD»

La guinguette «les copains d'abord» vous accueille sur les bords de Deûle jusqu'au 31 août. Vous pouvez profiter de cet espace de détente familial aux airs de vacances pour manger, boire un verre, regarder passer les péniches, jouer à la pétanque, au Mölkky ou aux fléchettes.

De nombreuses activités et animations vous y sont proposées :

- Des séances de yoga gratuites, chaque jeudi soir.
- Des séances d'activités sportives (cardio, renforcement musculaire...) gratuites, les samedis après-midi.

Des événements ponctuels viendront aussi compléter ce programme :

Des tournois de pétanque et de fléchettes, des grandes poêlées et repas à thèmes... À découvrir au fil de l'été !

Pour ne rien manquer des animations de la guinguette, suivez la @guinguette_les_copains_dabord sur Instagram (scannez le QR Code).



NOUVELLE BILLETTERIE GRATUITE

La nouvelle saison culturelle débutera dès septembre. L'agenda regroupant tous les événements sera distribué dans vos boîtes aux lettres au cours du mois d'août.

La gratuité d'accès aux événements culturels sera reconduite. Afin de mieux garantir la priorité donnée aux Madeleinois, **la Ville met en place une nouvelle billetterie. Il s'agit d'un système d'abonnement gratuit, pour lequel un justificatif de domicile vous sera demandé lors de votre première inscription. La création de l'abonnement se fera directement et simplement en ligne.** Des permanences seront aussi proposées à la Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan, afin de vous accompagner, si vous le souhaitez, dans la création de votre abonnement : les 27 août et 3 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Renseignements : chaufferiehuet@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 98.

EXPOSITION : «LA MEL FAIT BOUGER LES LIGNES»

La Médiathèque de La Madeleine accueillera l'exposition «La MEL fait bouger les lignes» de la Métropole Européenne de Lille, du mercredi 20 août au samedi 20 septembre. Vous pourrez y découvrir la présentation d'«Extra-mobile», les projets de futures lignes de tramway et de bus à haut niveau de service de la métropole. L'occasion d'avoir une vue d'ensemble sur les projets de mobilité et de transport de la MEL qui viendront compléter la qualité de desserte dont bénéficie déjà notre commune.

Inscriptions au VIDE-GRENIER SOLIDAIRE

Le vide-grenier solidaire organisé par l'association OXYGÈNE sera de retour sur la place du marché, dimanche 14 septembre, de 8h à 16h. **De nouvelles permanences d'inscription seront ouvertes le samedi 2 août, de 10h à 12h et le samedi 6 septembre de 9h30 à 12h30, au 96 rue Kléber.**

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Tarif : 5€ les 2 mètres.

Plus d'infos : 06 82 07 28 01

VIPALI,

L'EXPERT PRÉVENTION À VOS CÔTÉS

Fondé en 2023, par une équipe de huit entrepreneurs, dont cinq issus du secteur de la santé, Vipali propose des services de santé préventive 360° à destination des entreprises et organisations, mais aussi des particuliers.

En mars dernier, la société s'est installée dans ses nouveaux locaux, à La Madeleine, et y a ouvert son premier «Vipali Center», où sont réunis des professionnels aux expertises variées : médecins, nutritionnistes, coachs sportifs ou encore préparateurs mentaux.

Être acteur de sa santé, ça s'apprend. Alors pour vous donner toutes les cartes en main, Vipali vous propose deux solutions qui se complètent ou peuvent être utilisées indépendamment : le Vipali Center et l'application Vipali.

L'APPLICATION VIPALI

Vipali a développé la première application de prévention qui englobe tous les aspects de la santé : physique, mentale et sociale.

Pour commencer, vous devrez répondre à un questionnaire abordant 12 domaines de santé, élaboré en partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille. Vous obtiendrez ensuite les résultats de votre bilan de santé

indiquant notamment vos atouts et facteurs de risques, votre âge physiologique, des suggestions de priorité d'actions...

Vous aurez alors accès à des conseils et défis personnalisés issus d'un catalogue de plus de 1 000 activités. Vous recevrez ensuite des «VIPS» pour mesurer et motiver la réalisation de chaque activité et aurez même la possibilité d'inviter vos amis pour vous challenger.

Trois formules d'abonnement sont proposées :

- Vipali gratuit, une version offerte qui vous donne accès à certaines fonctionnalités.
- VipaliPlus (1€/semaine), pour prendre soin de votre santé en découvrant l'essentiel des fonctionnalités.
- VipaliPremium (99€/an), l'expérience complète à portée de main.

Pour en savoir plus et télécharger l'application scannez le QR code



LE VIPALI CENTER

Au sein d'un environnement d'exception, le Vipali Center a été pensé pour vous accompagner dans vos actions de prévention santé, suivies par différents intervenants spécialisés.



Monsieur le Maire a visité le Vipali Center avec l'équipe Vipali

Vous pouvez y réaliser un bilan de santé complet d'une durée d'1h30 au cours duquel vous effectuerez différents tests : cognitifs, anthropométriques, de mouvements et en réalité virtuelle. Un rendez-vous de restitution avec un expert vous permettra ensuite d'obtenir vos résultats, de découvrir vos facteurs de risques et de réussites et d'établir un plan d'actions prévention personnalisé.

Le Vipali Center propose aussi des séances d'activité physique d'une durée d'une heure en petits groupes, encadrées par des coachs experts : cardio, renforcement et mobilité, au

rythme de chaque participant.

Des séances sont organisées durant tout le mois de juillet : 17, 18 et 31 à 12h30 et les 15 et 29 à 18h.

Les places sont à réserver en ligne (scannez le QR Code).



Découvrez le Vipali Center à l'occasion des portes-ouvertes, mercredi 30 juillet, de 9h à 17h.

VIPALI CENTER
391 avenue du Parc Monceau
07 44 99 60 84
www.vipali.com

Nouvelle vague de bien-être chez **CAPILOSOPHIE**



Depuis le 1^{er} mars, le salon de coiffure «Capilosophie» a une nouvelle gérante à sa direction. Après 30 années d'expérience dans la coiffure et une carrière démarrée à Londres, Gretten a souhaité passer à une nouvelle aventure indépendante ! Elle apporte avec elle une nouvelle qualité de service : «*je tiens à ce que chaque client passe ici un moment de détente et de bien-être*» explique-t-elle. Une nouvelle gamme de produits sera aussi utilisée au salon et proposée à la vente, «*des produits qui soignent autant le cuir chevelu que les cheveux eux-mêmes*» précise Gretten. Ce qui ne change pas chez «Capilo-sophie», ce sont les coiffeurs et coiffeuses que vous avez l'habitude de retrouver dans le salon : Marion la coiffeuse-barbrière, Florine la spécialiste des colorations, Stéphane à la coupe et Jynna en apprentissage !

CAPILOSOPHIE : 208 rue du Général de Gaulle / 03 20 06 63 35

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h

Horaires d'été : du mardi au samedi de 10h à 18h (jusqu'à la mi-août)

Il est possible de réserver votre prestation en ligne sur la plateforme de prise de rendez-vous PLANITY

JAMAIS SANS MA «CARTE AVANTAGES» !



Connaissez-vous la «Carte avantages» ? Comme son nom l'indique, c'est une carte qui vous permet de bénéficier de nombreux avantages sur simple présentation, auprès de vos commerçants madeleinois ! **Mise en place par la Ville en 2019 pour encourager l'achat local dans les commerces de proximité madeleinois, elle permet de bénéficier d'offres préférentielles dans les commerces :** ici -20% la semaine de votre anniversaire, là -15% sur votre monture,

ici une coupe ou un dessert offert pour votre anniversaire, là un plat offert pour 30€ d'achat... plus de 60 commerçants participent à l'opération ! Découvrez leurs avantages sur le site internet de la Ville.

Vous n'avez pas reçu votre «carte avantages» ? Demandez-la gratuitement auprès du service commerce (sur présentation d'un justificatif de domicile) du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h à la mairie.

«HAIR LAB BY LÉA» prend soin de vos cheveux et de l'environnement



HAIR LAB BY LÉA : 92 rue du Général de Gaulle / 09 60 53 41 08
Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 18h30 le vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 17h.

**Il est possible de réserver votre prestation en ligne
sur la plateforme de prise de rendez-vous PLANITY**

Depuis le 20 mai dernier, Léana vous accueille avec le sourire dans son nouveau et premier salon de coiffure, «Hair Lab by Léa», rue du Général de Gaulle. «J'ai toujours eu envie d'ouvrir mon salon et le faire à La Madeleine m'a paru être une belle opportunité» explique Léana, native de la ville.

La jeune coiffeuse a réalisé de gros travaux pour agrandir et moderniser le local qu'elle voulait chic et naturel. Le naturel est d'ailleurs au centre des prestations du salon. En effet, Léana utilise et propose des produits naturels et bio. «Les colorations sont réalisées avec des produits sans ammoniaque, moins agressifs pour les cheveux et plus éco-responsables» précise-t-elle. La jeune femme est également spécialisée dans le «balombré», une technique de balayage réalisée avec des produits respectueux des cheveux et de la planète. Une technique qui correspond aux ambitions de Léana et aux prestations du salon de coiffure.



OUVERTURES ESTIVALES des boulangeries madeleinoises !

Indispensable à vos repas d'été, le pain accompagnera sans interruption vos barbecues, apéritifs, pique-niques et petit-déjeuners à La Madeleine ! Pour vous aider à ne pas en manquer, voici la liste des dates d'ouverture et de fermeture des boulangeries madeleinoises :

- **Rosi** (60 rue Pasteur) : fermeture les 6, 13, 14 et 20 juillet, ainsi que du 27 juillet au 19 août inclus.

- **Boulangerie-Pâtisserie Lesage** (156 rue du Général de Gaulle) : fermeture du 28 juillet au 11 août inclus.

- **L'Atelier des Saveurs** (88 rue du Général de Gaulle) : fermeture du 11 au 17 août inclus.

- **Aux saveurs du pain** (6-8 rue Saint Joseph) : ouverture tout l'été.

- **Boulangerie Mathieu** (4 avenue Pierre Mauroy) : ouverture tout l'été.

- **Le bon grain** (65 rue Pompidou) : ouverture tout l'été.

- **Le fournil de mon enfance** (267 avenue de la République) : ouverture tout l'été.

DEUX NOUVEAUX PRIX «C'MADELEINOIS» REMIS

Monsieur le Maire accompagné par Olivier Robin, adjoint délégué aux commerces et entreprises locales, s'est rendu chez SOIF et Casa Penasa afin de remettre le prix «C'Madeleinois» à ces deux commerces qui se sont distingués à l'occasion des prix du commerce. Cette récompense valorise l'artisanat local, le service de proximité, le recours au circuit court ou encore un savoir-faire particulier. Le caviste SOIF (84 rue du Général de Gaulle) promeut le travail d'artisans respectueux du vivant en proposant une grande sélection de vins et de spiritueux certifiés agriculture biologique ainsi que des bières provenant de petites brasseries artisanales locales. Le restaurant Casa Penasa (6 rue Bernard Ruyant) possède quant à lui un savoir-faire reconnu en cuisine italienne avec des plats savoureux et des pizzas généreuses à la préparation 100% artisanale et familiale.



Remise du prix «C'Madeleinois» à Casa Penasa.



Remise du prix «C'Madeleinois» à SOIF.

SPORT

LE FCM : CHAMPION DE D1 !

Après sa victoire contre Lille Wazemmes le dimanche 11 mai dernier, le Football Club Madeleinois est officiellement champion de Départemental 1 !

La fête était au rendez-vous pour le dernier match de la saison du Club et pour cause... Le FC Madeleinois retrouvera la Ligue et le championnat Régional 3 lors de la saison prochaine. Bravo aux joueurs et au staff pour cette réussite !

Vous pouvez suivre les actualités et performances du club via Facebook : FC Madeleinois



Sébastien Leprêtre en compagnie de l'équipe dirigeante du club pour fêter cette victoire avec le staff et les joueurs.

JUILLET SPORTIF POUR LES 8-12 ANS

Chaque été, la Ville propose des séances sportives aux jeunes Madeleinois entre 8 et 12 ans.

Au programme de 9h30 à 11h :

> Baseball du 15 au 18 juillet au Complexe sportif du Romarin (mardi et mercredi) rue Paul Doumer et au Stade Carpentier (jeudi et vendredi) rue Godefroy

> Basketball du 21 au 25 juillet au Complexe sportif du Romarin rue Paul Doumer

Inscriptions gratuites :
ville-lamadeleine.fr/agenda

LES CENTRES SPORTIFS PRÉPARENT LEUR RENTRÉE

Les activités gratuites dans les centres sportifs municipaux reprennent à partir du mois de septembre.

Dès 16 ans :

> multi-sports les lundi et jeudi de 18h à 20h au Complexe sportif du Romarin (reprise le 8 septembre)

Dès 18 ans :

> gym douce le vendredi de 12h15

à 13h15 dans la salle Debeyre (reprise le 12 septembre)

Au choix (il ne sera possible de s'inscrire qu'à l'un ou l'autre) :

> renforcement musculaire le lundi de 19h à 20h au Complexe sportif du Romarin (reprise le 8 septembre) ou circuit training le jeudi de 19h à 20h au Complexe sportif du Romarin (reprise le 11 septembre)

De 8 à 11 ans révolus :

> basketball, le mardi du 9 septembre

au 10 février 2026 de 17h à 18h

> tennis, le mercredi du 10 septembre

au 15 octobre de 9h30 à 11h

au Complexe sportif du Romarin

Les inscriptions se font en ligne à partir du lundi 18 août à 8h : ville-lamadeleine.fr

CHAMPIONNAT DU MONDE DE BMX : ROMAIN LOMBEKE QUALIFIÉ !

Romain Lombeke, prodige du BMX, dont le parcours a été évoqué dans de précédentes éditions du magazine municipal, s'est de nouveau illustré dans plusieurs compétitions cette année.

En effet, le jeune Madeleinois, entraîné par Alexis Clerf sur la piste olympique de Troyes, se classe à la 2^{ème} place du classement général de la coupe de France et fait partie du TOP 10 du championnat européen.

Ses belles performances lui permettent d'accéder au championnat du monde qui se déroulera à la fin du mois de juillet à Copenhague au Danemark.

Vous pouvez suivre le parcours de Romain et l'encourager en le suivant sur Instagram : @romainlombeke



© Navada Photography

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

ILS SONT CONTRE MAIS ILS VOTENT POUR

Dans sa tribune de juin, l'opposition NUPES – Nouveau Front Populaire évoque le projet de franchissement de la Deûle avec la création d'un pont entre Saint-André et La Madeleine et l'accuse de tous les maux. À ce sujet, il convient factuellement de rappeler que les élus de l'opposition NUPES-Nouveau Front Populaire ont pourtant voté pour la délibération présentée en Conseil municipal du 3 avril qui rendait un avis positif sur le projet précité. Et pour cause, ce futur pont permettra de sécuriser les mobilités douces, d'améliorer les déplacements liés à la mutation des bords de Deûle et d'anticiper l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Services.

DOUBLE CONFIRMATION

Dans un article de la presse locale paru au début du mois de juin, on lit que le parti Les Verts, le parti socialiste, le parti communiste et le parti Génération.S soutiennent l'opposition municipale dans son intention de constituer une liste aux prochaines élections municipales et que ces partis seront représentés sur cette liste. Gageons que la France Insoumise ne tardera pas à rejoindre

cet attelage. Non seulement cet article de presse confirme que l'opposition municipale est bel et bien sous l'obédience nationale « NUPES – Nouveau Front Populaire » mais il confirme aussi que son habillage citoyen lors des élections municipales de 2020 n'était qu'un subterfuge visant à tromper les électeurs.

AU SOMMET

Alors que notre Métropole se prépare à accueillir le Tour de France, c'est notre commune qui s'illustre en matière de cyclisme du quotidien. La Madeleine monte en effet sur la première place du podium des collectifs de moins de 30 000 habitants dans le cadre du challenge national « Mai à vélo ». Pour cette 5^{ème} édition, 2 955 cyclistes ont rejoint la communauté de La Madeleine à vélo et parcouru 220 332 kilomètres. Félicitations à tous les participants !

COLIBRI

Lors du Conseil municipal du 26 juin, les élus se prononceront sur de nouvelles actions locales pour lutter contre la pollution atmosphérique. Le premier plan municipal de lutte contre les particules fines a été initié à La Madeleine en 2019. Dans ce

nouveau plan qui se veut concret et pragmatique, diverses actions comme la création d'une aide municipale à la conversion électrique des véhicules thermiques ou celle d'un label « Entreprise et Commerce Bas Carbone » encourageant les actions en matière de mobilité durable sont prévues.

LA MADELEINE EN ÉTÉ

La Madeleine confirme son identité de « ville village » avec de nombreuses animations encore proposées cet été. Après le succès de « ma Deûle et moi », vous pourrez profiter gratuitement de la fête de la place le 6 juillet, des festivités du 13 juillet, du retour du marché sur la Place des Fusillés et Déportés le 18 juillet ou encore du cinéma de plein air le 29 août. Cette année, la séance aura lieu à la guinguette « les copains d'abord » en bord de Deûle. Autant d'animations familiales et populaires qui permettent aux Madeleinois, quel que soit leur âge, de profiter pleinement de l'été sur notre commune.

RENDEZ-VOUS

Après le temps d'échanges que constitue le vide-greniers de la rue du Général de Gaulle où nous sommes

présent chaque année, nous vous proposons de nous retrouver cette fois « au coin de la rue » pour dialoguer directement le samedi 19 juillet.

Entre 14h et 14h30, devant la Mairie, square Pastour ou au rond point Pasteur ou au carrefour Saint Maur ou devant le Collège Yvonne Abbas.

Entre 14h35 et 15h05, au carrefour des rues Concorde et Mermoz ou devant l'école Kléber ou au parking Faidherbe ou square Massenet ou devant la chaufferie Huet.

Entre 15h10 et 15h40, place de la gare ou devant la médiathèque ou au square du Chaufour ou au parc Botanique ou devant le centre social Christian Janssens.

Entre 15h45 et 16h15, au carrefour des rues Scrive et Saint-Charles ou sur l'espace Simone Veil ou au carrefour du Romarin ou place de la Boucherie.

Bel été à toutes et à tous !

**“La Madeleine que nous aimons”,
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

5 ANNÉES DE MANDAT AU CONSEIL MUNICIPAL... UN PREMIER BILAN À PARTAGER

Lors des dernières élections municipales en 2020, la liste « Agir pour l'Avenir » s'est formée par nécessité absolue : il fallait proposer un vrai choix aux Madeleinoises et aux Madeleinois. Il ne pouvait être question de laisser se dérouler une élection municipale avec une seule liste, ce qu'envisageait avec gourmandise le maire sortant.

Le résultat a bien confirmé cette nécessité : plus du tiers des votants ont choisi de faire confiance à notre liste. Cela nous a permis de siéger à la MEL (une première dans l'histoire

de l'opposition madeleinoise). Ce résultat de 2020 signifiait que les Madeleinoises et les Madeleinois ne voulaient pas laisser les mains libres à l'équipe sortante. Il rappelle aussi que les décisions relatives à l'avenir de La Madeleine méritent débat.

Notre ville de La Madeleine est diverse, riche de ses différences, et ne peut rentrer dans le cadre limité où certains voudraient l'enfermer.

Pendant 5 années, malgré un décès, malgré des mutations professionnelles ou des déménagements (la vie classique des gens qui ne sont pas des professionnels de la vie politique), notre groupe de 6 élus est resté présent, s'est renouvelé, a

permis d'avancer dans la connaissance de la ville et de ses enjeux, partager les informations en toute transparence et défendre à chaque conseil les idées de celles et ceux qui nous ont élu.e.s.

Cela alors que la majorité, elle, se délitait avec 2 défections constatées. Dans le premier cas, il s'agit d'absences devenues systématiques depuis 2023 et dans le second cas, il s'agit d'un départ officiel et public du groupe majoritaire.

L'AVENIR DE LA MADELEINE SE CONSTRUIT AVEC VOUS

Nous parvenons, aujourd'hui, à la fin de ce premier mandat citoyen à La

Madeleine et nous souhaitons en faire le bilan avec vous.

Pour réfléchir ensemble, pour préparer l'avenir de notre ville, nous avons besoin de votre parole, de vos idées et de votre avis.

Rendez-vous sur notre site web « Agir pour l'Avenir » pour répondre aux questions et faire vos remarques.

A bientôt pour Agir encore pour notre Avenir à La Madeleine !

www.agir-avenir.org

“Agir pour l'avenir”

AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS

Animations, sorties, découvertes, ... Retrouvez dans l'agenda une sélection d'événements madeleinois.

LUNDI 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

> À 11h dépôt de gerbes au Monument aux morts

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle



VENDREDI 18 JUILLET

LE MARCHÉ REPREND SES QUARTIERS

> De 8h à 13h + d'infos p.15

Gratuit, accès libre

📍 Place des Fusillés et Déportés

TCHAT EN LIGNE AVEC M. LE MAIRE

> De 18h30 à 19h30 : chat.ville-lamadeleine.fr

DIMANCHE 20 JUILLET

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes

Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

> À 11h dépôt de gerbes au Monument aux morts

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle



MERCREDIS 23 JUILLET ET 27 AOÛT

PERMANENCE DE M. LE MAIRE

> De 17h à 19h

📍 Hôtel de Ville, 160 rue du Général de Gaulle

JEUDIS 24 JUILLET ET 28 AOÛT

ATELIER ÉCO-CRÉA TEXTILE

> De 19h à 22h

Gratuit, inscription : lapetitemadeleine.org

📍 Salle Satgé, 78 rue Saint-Charles

SAMEDI 26 JUILLET

CHANTIER CITOYEN

> De 10h à 12h - Accès libre

📍 RDV devant le Bistrot du Romarin, 104 avenue de la République

SAMEDI 2 AOÛT

BALADE URBAINE

> À 9h - Accès libre

📍 RDV devant la mairie, 160 rue du Général de Gaulle

MERCREDI 20 AOÛT

DON DU SANG

> De 10h à 13h et de 15h à 19h

Réservation d'un créneau : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

📍 Salle Moulin, rue du Moulin

SAMEDI 23 AOÛT

CHANTIER CITOYEN

> De 10h à 12h - Accès libre

📍 RDV devant la mairie, 160 rue du Général de Gaulle

REPAIR CAFÉ

> De 14h30 à 17h30

Gratuit, inscription : lapetitemadeleine.org

📍 Salle Satgé, 78 rue Saint-Charles

JEUDI 28 AOÛT

TCHAT EN LIGNE AVEC M. LE MAIRE

> De 18h30 à 19h30 : chat.ville-lamadeleine.fr

VENDREDI 29 AOÛT

CINÉ PLEIN AIR

> À 21h30 («ouverture des portes» à 21h) + d'infos p.17

Diffusion du film d'Artus «Un p'tit truc en plus»

📍 Guinguette Les Copains d'Abord, croisement rues du Quai et Desquiers

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

JOURNÉE COMMÉMORATIVE

81^{ème} anniversaire de la libération de La Madeleine

Pensez à pavoiser aux couleurs de notre drapeau tricolore !

> À 18h dépôt de gerbes au Monument aux morts

📍 Parc de Lattre de Tassigny, rue du Général de Gaulle

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

BALADE URBAINE

> À 9h - Accès libre

📍 RDV devant la brasserie Le Saint-Charles, 34 rue Gustave Scrive

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

ATELIER ÉVEIL MUSICAL ENFANT/PARENT ZIKATANE

> De 9h à 10h ou de 10h15 à 11h15 (enfant moins de 4 ans)

Gratuit sur inscription : ville-lamadeleine.fr/agenda

📍 Les P'tites Madeleines, 9 rue des Gantois

Retrouvez tous vos rendez-vous sur le site de la Ville : ville-lamadeleine.fr/agenda ou en scannant le QR-code





RECETTE FAMILIALE

TORRÉFIÉ À LILLE

CERTIFIÉ SAVEURS EN'OR

**LE GOÛT EN OR
DU CAFÉ DU NORD
À PRIX SAVOUREUX.**

*Méo, le café
qu'il me faut !*



Agence de La Madeleine

Vivre ici, c'est profiter de l'été toute l'année !

À VENDRE

Appartement de type 5
La Madeleine

364 000€

À VENDRE

Maison d'exception
La Madeleine

1 380 000€

À VENDRE

Maison entièrement rénovée
La Madeleine

680 000€

À VENDRE

Appartement avec deux chambres,
Excellent état
La Madeleine

229 000€

03 20 78 02 02

ESTIMATION GRATUITE

16 rue du général de Gaulle, La Madeleine
127 boulevard clémenceau, Marcq-en-Baroeul



Agencedelamadeleine.com